

Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

18:37 (il y a 23
minutes)

À accueil-nice, u.s.saintamedee, odokprus.mso, vladimir.ziablitsev, DELUMEAU, bormentalsv, ratiba.

1. Au greffe du TGI de Nice

Bonjour

Veillez rediriger cette demande le juge des Libertés et de la Détention qui examine la plainte déposée le 17/08/2020

2. Au Commissariat de police de Nice, Brigadier Chef de la police judiciaire enquêteur Mme DELUMEAU Angélique

Pour joindre au dossier de l'enquête la position contre l'accusation, preuves de l'absence de danger public dans l'action de M. Ziablitsev , besoin public de son action.

3. Hôpital psychiatrique Chs Civile Sainte-Marie

Pour joindre au dossier médicale de M. Ziablitsev comme preuve de l'absence de trouble de la pensée, de la présence de la logique et du bon sens, de l'utilité pour la société.

4. Au Comité CESCO N°176/2020

Mesures provisoires

Nous demandons au Comité de prendre une nouvelle fois des **mesures provisoires** à l'égard de M. Ziablitsev, car les autorités françaises, au lieu de fournir un logement au demandeur d'asile, ont l'intention de lui fournir une chambre dans un hôpital psychiatrique ou une cellule dans un centre de détention pour des accusations frauduleuses.

Cela est dû à son manque de logement - il n'y a pas d'autres raisons. Le Comité le met en danger par son inaction depuis longtemps.

Cordialement

M ZIABLITSEV S, et sa défense élu

3 pièces jointes

Nouveau message

- Boîte de réception
- Messages suivis
- En attente
- Messages envoyés
- Brouillons 3
- Notes
- Plus

Meet

- Démarrer une réunion
- Rejoindre une réunion

Hangouts

- Contrôle +

Pas de chat récent

**2. Au Commissariat de police de Nice,
Brigadier Chef de la police judiciaire enquêteur Mme DELUMEAU Angélique**

Pour joindre au dossier de l'enquête la position contre l'accusation, preuves de l'absence de danger public dans l'action de M. Ziablitsev, besoin public de son action.

3. Hôpital psychiatrique Chs Civile Sainte-Marie

Pour joindre au dossier médicale de M. Ziablitsev comme preuve de l'absence de trouble de la pensée, de la présence de la logique et du bon sens, de l'utilité pour la société.

4. Au Comité CESCO N°176/2020

Mesures provisoires

Nous demandons au Comité de prendre une nouvelle fois des **mesures provisoires** à l'égard de M. Ziablitsev, car les autorités françaises, au lieu de fournir un logement au demandeur d'asile, ont l'intention de lui fournir une chambre dans un hôpital psychiatrique ou une cellule dans un centre de détention pour des accusations frauduleuses.

Cela est dû à son manque de logement - il n'y a pas d'autres raisons. Le Comité le met en danger par son inaction depuis longtemps.

Cordialement

M ZIABLITSEV S, et sa défense élu



3 pièces jointes

